Pollution de l'air : le respect des seuils de l'OMS éviterait 7 900 décès prématurés en Île-de-France

Actu-Environnement.com / Risques | Aujourd'hui à 07h00 | Philippe Collet
https://www.actu-environnement.com/ae/news/pollution-air-deces-prematures-ile-de-france-seuils-OMS-39072.php4#xtor=ES-6

Le respect des dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de qualité de l'air permettrait d'éviter 7 900 décès prématurés chaque année en Île-de-France, selon une étude d'Airparif et de l'Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France qui quantifie la mortalité attribuable à la pollution. Selon cette étude, la lutte contre la pollution de l'air *« est une mesure de santé publique particulièrement pertinente et efficace »*.

Le rapport explique que la qualité de l'air s'est globalement améliorée au cours des dix dernières années, entraînant un recul de la mortalité liée à la pollution atmosphérique. Pour autant, en 2019, cette pollution est toujours responsable *« de près de 1 décès sur 10 en Île-de-France »*. Au total, la mortalité liée à la pollution de l'air est évaluée à 7 920 décès prématurés chaque année. *« Si les niveaux moyens de ces polluants étaient abaissés au niveau des concentrations recommandées par l'OMS, ces décès pourraient être évités »*, expliquent Airparif et l'ORS Île-de-France. Plus précisément, les décès prématurés liés aux particules fines seraient nuls et ceux liés au dioxyde d'azote (NO_2) de l'ordre de 1 000 par an.

Les bénéfices d'une réduction de la pollution aux particules fines PM2,5 et au NO_2 seraient plus importants à Paris et dans sa métropole, qui regrouperaient l'essentiel des décès évitables.

Des bénéfices enregistrés depuis 2010

Concernant la décennie passée, l'analyse des deux organisations montre que le nombre de décès attribuables, chaque année, à l'exposition prolongée aux PM2,5 est passé de 10 350, en 2010, à 6 220, en 2019. Cette baisse de 40 % *« correspond à un gain moyen d'espérance de vie de près de huit mois, en moyenne, par habitant en Île-de-France »*. Le nombre de décès liés à l'exposition au NO_2 est passé de 4 520, en 2010, à 3 680, en 2019.

Quant à la mortalité liée à la pollution à l'ozone, évaluée pour la première fois, elle est de l'ordre de 1 700 décès. Airparif et l'ORS Île-de-France rappellent que les concentrations de ce polluant secondaire *« augmentent en Île-de-France depuis qu'il est mesuré, c'est-à-dire depuis plusieurs dizaines d'années »*.

À noter que la somme des décès attribuables à ces trois polluants est supérieure aux 7 900 décès attribués à la pollution globale. En effet, *« les nombres annuels de décès attribuables aux [différents polluants] ne peuvent pas être directement additionnés, car une partie de ces décès se recoupent »*.

© Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [39072] / utilisation du flux d'actualité.*